

## Les fondements des assurances de responsabilité et de protection juridique (non-vie)

### OBJECTIFS

---

L'objectif de cette formation est de pouvoir :

- déterminer, comprendre et appliquer les fondements juridiques de la responsabilité civile, des assurances de responsabilité civile, de l'assurance RC Vie privée (conditions minimales) et de l'assurance de protection juridique ;
- déterminer l'objet et les principales garanties et conditions des assurances de responsabilité des entreprises et des professions ainsi que de l'assurance protection juridique.

### RESUME

---

Catégorie:

- Assurances

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Formation en classe

Prix:

- Membre: € 700.00
- Non-membre: € 835.00
- Partner BZB: € 700.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Points/heures:

- Assurances: **17**

Attestation:

- 700.010 recyclage assurance

### PUBLIC

---

La formation est principalement destinée aux personnes :

- qui occupent une fonction réglementée dans la distribution d'assurances Non-Vie, en particulier les personnes :
  - en contact avec le public qui souhaitent élargir leurs connaissances de base et, le cas échéant, se préparer à l'examen spécialisé 2.1 ;
  - dispensées d'examen par leur diplôme ;
  - qui ont obtenu une attestation de connaissance afin de rafraîchir et d'approfondir les connaissances acquises.
- qui occupent une fonction autre que celle de la distribution d'assurance et souhaitent s'initier aux assurances de responsabilité et de protection juridique.

## CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

---

**Formation de niveau avancé** : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

## PROGRAMME

---

Cette formation se compose d'un E-learning (étude à distance) et d'une formation classique en présentiel. Vous devez compléter la formation à distance, sous forme de syllabus (pdf), avant d'assister à la session en classe. Cette session en classe se concentre sur d'exercices pratiques et d'exposés illustrés d'exemples concrets au moyen d'une présentation.

### CONTENU

- **1e Partie** : Les fondements juridiques
  - Fondements juridiques de la responsabilité civile
  - Fondements juridiques des assurances de responsabilité : partie 4 de la loi du 4 avril 2014
  - Fondements juridiques de l'assurance RC Vie privée : AR du 12 janvier 1984 (conditions minimales)
- **2è Partie**: Les assurances de responsabilité des entreprises et des professions
  - Assurances de responsabilité des entreprises
  - Assurance RC Entreprise
    - Assurance RC Exploitation
    - Assurance RC après livraison / RC produits
    - RC objective en cas d'incendie ou explosion de lieux accessibles au public
  - Assurances de responsabilité des professions
    - Assurance RC professionnelle
    - Assurance RC décennale
- **3ème partie** : Assurance protection juridique.
  - Objet et garanties
  - Offre du marché
  - Réglementation

### INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée**: E-learning (11 heures) + 1 journée de formation (6 heures de formation)
- **Heures formation en classe** : 09:00 à 17:00
- **Lieu** : Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles
- **Nombre de pages syllabus** : +- 70 pages
- **Préparation** : Pour mieux suivre la formation classique en présentiel les participants sont invités à étudier préalablement le manuel traitant des sujets abordés. L'étude du manuel (syllabus) est nécessaire pour réussir le test on-line. Le moment interactif est prévu pour soutenir les connaissances acquises dans l'E-learning.
- **Points de recyclage**: Cet E-learning (étude à distance) comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. La réussite du test est indispensable pour obtenir les points de recyclage. Si vous échouez (résultat inférieur à 60 %), vous avez acquis des connaissances mais n'avez pas droit aux points de recyclage. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.
- **Points**: 6 points formation classe (6 heures) + 11 points E-learning (étude à distance) (11 heures) moyennant la réussite d'un test.

## MÉTHODOLOGIE

---

Une « **Formation en classe** » se suit en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

**Type de formation :** Hybride

Lors de nos formations hybrides, nous combinons l'auto-apprentissage (E-learning) avec un élément interactif (formation en classe ou webinaire en direct). Dans la session interactive, l'accent est mis sur la mise en pratique de la matière et sur le travail avec des cas pratiques.

**Matériel didactique :**

- Syllabus
- Questions d'entraînement
- PowerPoint